

Le petit journal d'Épièds



Edition du Mois de Décembre 2009

Rédacteurs :

Mr BLOT Joël

Mr GUILLO Christian

Mme LEDRAN Annick

Mme REVEL Ketty

Mme VARIN Chantal



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du **21 janvier 2010 au 20 février 2010.**

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur (Mme CHESSE Claudie, secrétaire de mairie).

Elle sera munie d'une carte officielle. Notez qu'elle est tenue au secret professionnel.

Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France.

Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises, à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations, à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.).

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Votre participation est essentielle

Vos réponses resteront **confidentielles. Elles sont protégées par la loi.**

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre compréhension

et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. Visa n° 2009A001ECd du ministre chargé de l'Economie, valable de 2009 à 2013.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2009 à 20 H

Présents : REVEL Ketty – PILET Bertrand – GIMONET Philippe – THOMAIN Laurent – ISABELLE Franck – LEDRAN Madeleine – VARIN Chantal – CHEVALIER Jean-Luc – GUILLO Christian

Absents excusés : REVEL Christian – LEROUX Josette

Secrétaire de Séance : GUILLO Christian

Convocation et affichage : 09/06/2009

Madame le Maire donne lecture du précédent compte rendu aux conseillers municipaux présents. Le conseil municipal approuve et signe le registre séance tenante.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter une délibération. Le conseil municipal accepte.

PARTICIPATION FINANCIERE ECOLE DE GARENNES SUR EURE :

Le conseil municipal accepte de régler la participation financière de l'école de Garennes/ Eure qui s'élève à la somme de 15740 €.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU PLATEAU DE ST ANDRE DE L'EURE :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le changement de l'article 6 qui nomme un 3ème Vice-président.

MODIFICATION DES STATUTS COMMUNAUTAIRES :

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la communauté de communes « La Porte Normande » concernant la voirie.

QUESTIONS DIVERSES :

SIEGE : Programmation de la 4ème tranche et la 5ème tranche des travaux d'enfouissement des lignes prévus pour fin 2009 ou début 2010. Le conseil municipal donne son accord.

DISTRIBUTION DU PAIN : Vacances du boulanger du 20 juillet 2009 au 09 août 2009. Une distribution de pain aura lieu les lundis jeudis et samedis de 9 H à 10 H 30.

FERMETURE DE LA MAIRIE : La mairie sera fermée du 10 août 2009 au 24 août 2009.

REPAS DES ANCIENS : Le repas des Anciens aura lieu le 20 septembre 2009, le nom et l'adresse du restaurant seront précisés ultérieurement.

PANNEAUX DE SIGNALISATION : prévoir une nouvelle signalisation impasse du Parc.

Séance terminée à 21 H 45

LE MAIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2009 à 20 H

Présents : REVEL Ketty – PILET Bertrand – ISABELLE Franck – LEDRAN Madeleine – VARIN Chantal – CHEVALIER Jean-Luc – GUILLO Christian – REVEL Christian – LEROUX Josette

Absents excusés : GIMONET Philippe – THOMAIN Laurent

Secrétaire de Séance : VARIN Chantal

Convocation et affichage : 19/09/2009

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du précédent compte rendu de réunion.

Le conseil municipal le signe séance tenante. Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter une délibération, le conseil municipal est d'accord.

PROJET DE MISE EN VALEUR DE L'OBELISQUE D'ÉPIEDS :

L' Association Nationale des membres de l'ordre national du mérite propose à la mairie une mise en valeur de l'Obélisque d'Épieds qui consisterait à la réalisation de deux pupitres en acier installés de part et d'autre de l'allée et sur lesquels seraient racontés en détail le déroulement de la bataille d'Ivry en 1590.

L'Association ne pouvant récupérer la TVA, la commune pourrait avancer la somme de 22 607 € ce qui permettrait une récupération de TVA l'année suivante et l'Association rembourserait à la commune la somme du projet moins la TVA.

Madame le Maire propose au conseil municipal de faire une convention avec cette Association afin de prendre en charge la totalité du projet, Il est bien entendu que si l'Association n'a pas la totalité des fonds hors taxes le projet sera abandonné.

Le conseil municipal donne son accord de principe mais demande à être consulté sur le projet. La convention ne sera signée que sur présentation de la totalité du financement.

VENTE DES POMMES SUR LA FRICHE COMMUNALE :

La conseil municipal a procédé à la vente des pommes sur la friche communale le 5 septembre 2009.

REVEL Christian 15 rue Grande : 50 €

DEFROCOURT Daniel 16 rue des Graviers : 35 €

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNALE SUR LES RISQUES MAJEURS :

Le commune étant concernée par le risque marnière, un dossier a été établi par le conseil municipal. Celui-ci sera consultable en mairie. Le conseil municipal approuve le document.

DISSOLUTION DU SYNDICAT DE VOIRIE DE ST ANDRÉ :

SIEGE à la dissolution du syndicat de voirie de St André, le conseil municipal accepte d'effectuer les transferts de crédit suivants :

Excédent de fonctionnement : 4 564.22 €

Déficit d'investissement : - 1 297.27 €

QUESTIONS DIVERSES :

Colis des Anciens (43 colis) : le samedi 19 décembre 2009 à partir de 11 h.

Noël des enfants (66 enfants) : le dimanche 20 décembre 2009

Galette des Rois : dimanche 10 janvier 2010

Cordes de l'église : les cordes attachées aux cloches ayant cédé, leur changement s'impose, les conseillers doivent se rendre sur place afin de voir ce qu'il est possible de faire.

Un courrier va être distribué pour demander aux habitants de la commune de bien vouloir procéder à l'**élagage ou au taillage des haies en bordures des voies communales**.

Sécurité dans le village : un problème de sécurité dû aux **stationnements dangereux** des usagers se pose dans la commune, en effet de nombreux habitants préfèrent garer leurs voitures sur la chaussée que sur leur terrain, ce qui pose un réel problème de sécurité. Le conseil municipal réfléchit aux solutions qui pourraient être mises en place afin d'y remédier.

Séance terminée à 22 h.

LE MAIRE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

L'école pour nos enfants :

Le coût communal pour un enfant en maternelle est de 580€, et 320€ si l'enfant est en primaire.

Il y en a 14 pour la tranche d'âge de 0 à 3 ans, 22 pour celle de 3 à 6 ans et 29 enfants de 6 à 11 ans .

Coupure d'électricité sur Epieds le mercredi 20 janvier 2010 entre 10h00 et 12h00.

Vous avez dû recevoir cette information de ERDF dans votre boîte à lettre.

La société de distribution d'électricité nous a précisé les endroits d'Epieds concernés :

| | | |
|--|---------------------------------------|----------------------|
| 1 au 13,2 au 10,14 RUE DU 8 MAI 1945 | 1 au 23,2,4,8 au 18 RUE DES GRAVIERS | 1,2 RUE DU MOULIN |
| 1 au 13,2 au 18 RUE DE LA FORET | 1 au 5,2 au 6 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 | 1,2,4 IMP DU FRICHOT |
| 1 au 15,2 au 8 RUE DE MEREY | 1 au 5,2,4 IMP DU PARC | 1,3,2 IMP DU 19MARS |
| 1 au 17,21 au 27,2 au 8,14 au 18,22 RUE GRANDE | 1 au 5,4,6 RUE CREUSE | 1,3,2 IMP DU MAITRE |
| 1 au 21,2B au 16,20 PL HENRI IV | 1 au 7,2 au 6 CITE GAZON | RUE DE LA COUTURE |

Informations

Horaires d'ouverture de la Mairie : Samedi matin de 9h30 à 11h00 et le Mardi de 18h00 à 19h30.
Attention :=> La mairie sera fermée du samedi 26 décembre 2009 au lundi 04 janvier 2010.

Recensement

N'oubliez pas que du 21 janvier au 20 février 2010 il y aura le recensement général obligatoire.
Merci de répondre au questionnaire qui vous sera remis, et accueillez gentiment Mme CHESSE Claudie qui est chargée de les collecter pour notre commune.

Autre Recensement

Tous les jeunes, filles ou garçons, doivent se faire recenser à la Mairie dans les 3 mois suivants leur 16ème année.
Un certificat leur sera remis.
Ce document est nécessaire pour pouvoir se présenter aux examens ainsi que pour passer le permis de conduire.

Inscriptions sur les listes électorales.

Elles doivent se faire en Mairie, avant le 31 décembre 2009. N'oubliez pas de venir avec votre carte d'identité, s'il vous plaît.

Carte d'identité.

Le renouvellement d'une carte d'identité est gratuite, mais coûte 25 € si vous ne pouvez fournir l'ancienne.
Le délai de délivrance est de l'ordre de 1 mois.

Prochaines élections => les dimanches 14 et 21 mars 2010 : Les régionales.

La Région Haute-Normandie est administrée par le Conseil régional. L'assemblée des Conseillers régionaux (au nombre de 55 : 39 pour la Seine-Maritime et 16 pour l'Eure) sera élue pour 6 ans au suffrage universel direct. Comme vous le savez, le Président actuel du Conseil Régional Haute Normandie est M. Alain Le Vern depuis le 30 mars 1998.

Nos précédentes élections.

=> Les européennes le 07 juin 2009 pour notre super région Nord-Ouest (Haute et Basse Normandie + Picardie + Nord pas de Calais) nos 10 représentants : Flautre Hélène, Gauzes Jean-Paul, Grelier Estelle, Gruny Pascale, Hénin Jacky, Le Pen Marine, Lepage Corine, Pargneaux Gilles, Riquet Dominique et Saïti Tokia.

Ne les croyez pas !

Pour essayer de vous convaincre, des commerçants peu scrupuleux, tentent de vous faire croire au téléphone, qu'ils sont mandatés par la mairie pour vous vendre une camelote ou prestation quelconque. Raccrochez. La mairie ne missionne personne.

Informations

Transports collectifs. Rappelons que les horaires des trains passent au service hiver le 13/12/2009
La ligne de car 310 s'arrête à Epieds 14h10 tous les jours de la semaine pour Evreux.

Distribution des colis pour les anciens :

Samedi 19 décembre 2009 à partir de 11 heures, les conseillers municipaux procéderont à la distribution des colis des anciens de la commune. Les jeunes désireux de participer à cette tradition seront les bienvenus. **Rendez-vous à la mairie.**

Autre date importante => dimanche 20 décembre : Noël des enfants à 15 heures, Salle des fêtes de la Couture-Boussey.

Comme chaque année, la municipalité offre un cadeau à tous les enfants (jusqu'au CM2 compris).

Le goûter et le spectacle sont offerts par l'association des Joyeux Epis. Depuis 2002, les jouets qui ne sont pas récupérés par les destinataires le jour de la distribution 20/12/2009 (**à défaut le 10 janvier 2010, jour du tirage de la galette des rois**), seront remis à une association caritative. Ainsi 6 jouets ont été donnés en Janvier dernier au service pédiatrique de l'Hôpital d'Evreux.

Galette des Rois à ne pas manquer : dimanche 10 janvier 2010 à 15 heures, nous vous convions à venir déguster la galette des rois dans la salle qui fut celle de notre école (derrière la mairie). C'est l'occasion de se rencontrer.

Nous vous demandons de nous retourner le bulletin d'inscription qui sera distribué 15 jours auparavant dans votre boîte à lettres.

Les commerces à domicile :

Boulangier => passage à Epieds de 8h à 8h30 : mardis, jeudis, samedis et Dimanches. Tél. 02 32 36 38 11. Journaux sur demande.
MORISSONNEAU 17 Grande rue 27670 VILLIERS EN DESOEUVRE.

Poissonnier => (sans magasin ayant pignon sur rue) passage à Epieds les samedis de 11 à 12 h. Tél. 02 32 36 78 37
LEFEBRE Patrick 12 hameau de la forêt 27750 LA COUTURE-BOUSSEY

Charcutier-Traiteur => Passage le mercredi après midi aux environs de 15h à 16h30. Tél. 02 32 36 31 25 et www.traiteur27r.com
GOHEL 17 Rue Victor Hugo 27640 BREUILPONT.

Boucherie => (sans magasin ayant pignon sur rue) à EPIEDS les vendredis de 12h à 14h. Tél. 02 32 36 083 25 & 06 18 42 44 05.
CHERON Claude 3 rue Maryse Bastié 27120 PACY-SUR-EURE => laisser votre commande sur le répondeur.

Epicerie => Commande au 06 16 34 98 26. Livraison le lundi et le samedi toute la journée
DELERUE. Adresse internet presdechezvous@laposte.net

Les Bleuets. Comme chaque année à l'occasion des manifestations commémoratives du 11 Novembre, la collecte au profit de l'œuvre nationale du Bleuets de France, a été réalisée par les enfants de la commune, dont il faut souligner le dévouement. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés, et nous souhaitons que l'an prochain, ils soient encore plus nombreux dans cette action. Rappelons les dates des hommages que nous rendons chaque année à nos concitoyens qui ont péri pour la défense de notre territoire, les 8 Mai et 11 Novembre au monument aux morts.

Informations



RD 67 refaite d'Epieds à la Boissière.

On l'attendait depuis 20 ans et c'est arrivé !

Le Conseil Général de l'Eure est passé à l'action.

Comme cette route traverse notre village dans la portion que nous nommons « Rue grande », toutes les autres voies paraissent tristes maintenant.

Quel beau cadeau en cette fin d'année, n'est-ce pas ?

L'on se doutait bien qu'il allait se passer quelque chose car dans le début de l'année des marquages étaient apparus tout le long de la route et des engins en avaient gratté les bords en début juin.



On a coutume de dire : Epieds = terre à cailloux.

Oui, ils sont bien là, avant que la végétation ne les cache à notre vue.

Un grand merci à Melissa

Car c'est-elle qui du haut de ses 5 ans nous a donné un fier coup de main pour la rédaction de ce n°. Nous étions en panne d'idée pour l'illustration de la couverture. Elle a sorti ses crayons de couleur et en 2 temps, 3 mouvements, nous a produit un chef-d'oeuvre que nous ne pouvions que reproduire. Merci encore Mélissa, et tache de faire des émules. Ils seront toujours bien accueillis.

Et patati et patata ...

Vous avez sûrement d'autres idées et informations à faire connaître. Nous serons votre relais.

Le petit journal d'Epieds sur la toile. Vous retrouverez tous les n° sur <http://lesjoyeuxepis.over-blog.com/>, blog des Joyeux Epis. Nous remercions cette association pour l'aide qu'elle nous apporte.

Vos remarques et suggestions, toujours les bienvenues, peuvent être déposées dans la boîte à lettre de la mairie ou dans celles des membres de la commission « journal de la commune » ou par téléphone (nous sommes tous dans l'annuaire).

☎ 02.32.26.11.25

☎ 02.32.62.58.43

☎ 02.32.36.59.65

☎ 02.32.26.09.88

annick.ledran@wanadoo.fr ; christian.guillo2@wanadoo.fr ; daniel-andre.varin@orange.fr ; joel.blot@orange.fr

Etat civil Année 2009

Naissances : *Bienvenue parmi nous*

27 mai 2009 : TOUCHE-JOUVEL Thibault

11 juin 2009 : TAILLEUX Suzie

05 juillet 2009 : BIGNON Aymeric

16 août 2009 : THOMAS Mélina

Mariages : *Se sont promis l'un à l'autre en notre Mairie*

30 mai 2009: CONTER Pascal et WATTIEZ Hélène

27 juin 2009 : FLUTEAU Michel et MULET Valérie

27 juin 2009 : LUCAS Frédéric et DELBECQUE Betty

4 juillet 2009 : RENEE Jérôme et BARBU Estelle

Décès : *Ils nous ont quittés mais nos pensées les accompagnent*

10 juin 2009: LELOUP Henriette

28 novembre 2009: LENFANT André

Nos maires

Quelles sont, dans notre histoire communale, les personnes qui ont été désignées par leurs concitoyens pour gérer notre village ?

Cette quête s'apparente à la recherche historique, une sorte d'élaboration d'un arbre généalogique. L'on pourrait croire qu'il est aisé de retrouver dans les archives, le passé de notre commune et des images des personnes qui ont été élues pour gérer Epieds.

Ce n'est pas si facile que cela.

S'il existe des écrits, il est vrai que tout ne peut être écrit, et ce qui fut écrit n'est pas forcément trouvable. Pour les photos la situation est pire. Ces dernières sont le plus souvent dans des archives privées.

Un exemple : le n° d'avril 2002 du Petit journal d'Epieds avait comme page de garde 3 cartes postales montrant la mairie d'Epieds. (voir sur [http://lesjoyeuxepis.over-blog.com/pages/Le Petit Journal de la mairie d'Epieds-902329.html](http://lesjoyeuxepis.over-blog.com/pages/Le_Petit_Journal_de_la_mairie_dEpieds-902329.html))

Qui saurait dire quand ces clichés ont été pris et les personnages saisis par le photographe ?

Parfois c'est faisable. Ainsi cette commémoration du 14 juillet 1963 où furent distingués des élus. Une remise d'une médaille départementale et communale à 3 récipiendaires (or, vermeil et argent).



A gauche la petite Colette avec 3 des 4 sœurs Labatte pour le vermeil attribué à titre posthume à leur père M. Labatte Ernest, derrière M. Moulard Eugène, puis M. Martin (conseiller général), M. De Broglie (secrétaire d'état), M. Lepage René, M. Cosseron Jules pour l'or, M. Houtte Maurice, M. Lenfant André, M. Lenfant Emile (Maire), M. Fermand Désiré pour l'argent, M. FLuteau Michel, M. Cauquoin Raymond, M. Van Haecke (député), M. Thorel Georges et M. Gimonet Pierre.

Tous ces acteurs et mémoires petit à petit nous quittent. Nous le regrettons profondément. Dernier en date, le départ de M. André Lenfant, conseiller municipal en 1963, puis adjoint au maire pour les 2 mandats de M. Moulard et en tant que maire pour 2 mandats consécutifs. Nous tenons à témoigner ici notre reconnaissance et présentons à ses proches nos sincères condoléances

| date du premier mandat | en temps que Maire |
|------------------------|-----------------------|
| 1791 | André Ferment |
| 1791 | A. Lemaître |
| 1804 | Georges Délérablée |
| 1812 | Claude Mulot |
| 1829 | André Ferment |
| 1831 | Pierre Bouselaire |
| 1842 | Georges Délérablée |
| 1843 | A. J. Lemaître |
| 1848 | Jean-Baptiste Boucher |
| 1832 | Denis Félix Mulot |
| 1865 | Denis Tardif |
| 1871 | Charles Fouquet |
| 1872 | Jean-Baptiste Boucher |
| 1875 | J. B. Boucher fils |
| 1881 | Léon Dujardin |
| 1884 | Julien Béranger |
| 1894 | Jean-Baptiste Boucher |
| 1896 | Léon Dujardin |
| 1904 | Ernest Labatte |
| 1921 | Jules Cosseron |
| 1947 | Jules Gosselin |
| 1953 | Emile Lenfant |
| 1971 | Eugène Moulard |
| 1983 | André Lenfant |
| 1995 | Ketty Revel |

Le repas des anciens

Cela s'est passé le 20 septembre dernier. Jour de fête pour les Anciens d'Epieds. Un cortège de voiture se dirige vers Ivry la bataille. Nous partons tous nous retrouver au Moulin d'Ivry.

Une innovation cette année : un mélange de générations !

En effet il y a une table d'enfants qui sont venus se régaler avec leurs grands parents.



Un bon moment passé ensemble.



La doyenne présente, Jeanne Revel (92 ans).

Un magicien passe de table en table et nous étonne avec de très nombreux tours et tout particulièrement lorsque son porte feuille s'enflamme.... !



La salle est pleine.

Nous n'oublions pas ceux qui n'ont pu se déplacer comme notre doyenne du village Mme Elisabeth Massé (95 ans depuis le 21/11)

Electricité

Nous avons vu nos dernières factures d'électricité faire un bond. Certains s'en sont émus et ont fait un raccourci hâtif, reliant les travaux d'enfouissement des lignes électriques et même de l'éclairage public à cette hausse de la note qu'ils recevaient. Il n'en ai rien. Les sujets sont totalement indépendants. La question cependant méritait d'être posée, et c'est pour nous l'occasion de faire un petit point sur le sujet.



Pourquoi des travaux d'enfouissement des lignes électriques :

Il est loin le temps où Epieds était alimenté en 110 volts. Les contrats de fourniture pour 2 ampères étaient quasiment la norme. Que ferions nous maintenant avec une telle limitation électrique ! Pour suivre la demande des Epidoniens, il faut revoir régulièrement les possibilités des infrastructures à la hausse. C'est dans ce cadre que déjà le transformateur aérien situé à côté du terrain de foot fut remplacé par un autre au sol à l'angle de la rue de Meroy et que la ligne de force fut enterrée. ⇒ voir les images (oui, tout le gui n'a pas disparu de nos pommiers). En 2003 la ligne à haute tension au-dessus de la mare des chenailles devait être déplacée. L'on opta pour l'enfouissement des lignes.

1ère tranche en 2004 => rue grande : part communale 49 798 € alors que le coût réel fût de 178 000 €

2ème tranche en 2007 => Du cimetière en passant devant la mairie et jusqu'au 1 place Henri IV, part communale 65 049 € pour un coût réel s'élevant t à 224 000 €

3ème tranche en 2008 =>: Place Henri IV jusqu'à la rue de Meroy + changement du transformateur, la part communale était de 33 373€ et le montant des travaux se chiffrait à 158 000 €

4ème tranche est prévue en 2010 => Fin de la place Henri IV. La participation communale sera de 54 751 € pour des travaux qui coûteront 196 000 €

Les travaux **rue creuse**, seront réalisés en même temps, mais le chiffrage n'est pas encore définitif.

Nous espérons que la **5ème tranche**, qui concerne la **rue des graviers**, puisse être programmée pour 2011.

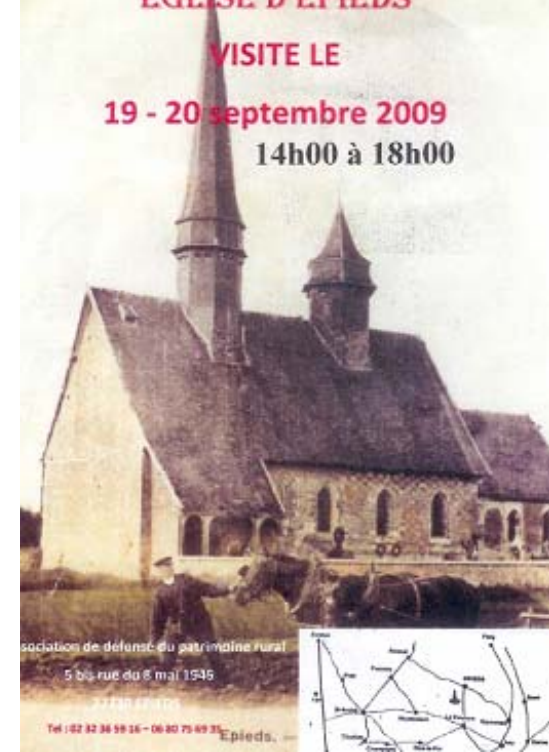
L'éclairage public est revu (avec des lampes basse consommation) en même temps que les travaux d'enfouissement des lignes. Ces lampes ont cependant l'inconvénient d'être gourmandes en énergie à l'allumage.

Par contre, s'il est un point d'économie qui serait appréciable (pour celles-ci comme pour les précédentes) c'est celui du vandalisme. Les lampadaires ne sont pas des cibles pour les pistolets. Il coûte à notre collectivité, 110€ d'intervention à chaque remplacement.



Journées du patrimoine

Pour la deuxième année consécutive
l'association de défense du patrimoine rural
ouvrait l'église Saint-Martin d'Epieds.



C'est une centaine de personnes qui visitèrent l'édifice.

Que dire sur notre église ?

Il semble que la présence d'un lieu de culte beaucoup plus ancien ait précédé l'église. En effet, sa position et la présence non loin de celle-ci d'une source semble tout indiquer un lieu de culte celtique.

Les premières traces de l'église remonte au XI^{ème} siècle. En effet, une charte de l'abbaye d'Ivry la cite en 1071.

Dans une vue d'ensemble, on remarque la chapelle originelle qui est accolée au presbytère. Au fur et à mesure des besoins, l'église prend sa dimension actuelle.

La partie orientale, son mur méridional et la nef furent bâtis au XI^{ème} siècle, en silex et pierres formant alternance dans la partie inférieure et échiquier à petits carreaux dans la partie supérieure. Il est intéressant de remarquer les restes des différentes portes de l'édifice. Ils indiquent les trois étapes d'agrandissement au fil des siècles.

Un clocher octogone en charpente surmonté d'une flèche effilée s'élève sur l'extrémité occidentale de la nef.

En 1827, signe d'opulence de la commune, fit ériger un second clocher à couronnement pyramidal, afin d'y loger une cloche supplémentaire. Il existait à Epieds une fabrique, dépendant de la confrérie de charité, qui se chargea d'embellir l'église.

A cette même période, un important don du Duc de Bordeaux, permis l'acquisition d'une bonne partie du mobilier.

Juste à côté de l'église, se trouve le presbytère lui même fort ancien. En effet son existence est attestée dès 1402.

A l'origine il faisait office de maison seigneuriale. A cette époque logeait un certain Jehan Brodart seigneur d'Epieds.

Dans cette église se marièrent les parents du Père Laval (figure locale célèbre déjà évoquée, sa maman étant native du lieu).

Journée porte ouverte

Dimanche 18 octobre 6^{ème} journée porte ouverte à l'obélisque d'Epieds.

Une centaine de visiteurs se rendirent sur le lieu même de la bataille d'Ivry, à l'endroit où se reposa le roi Henri IV le 14 mars 1590. Pour cette nouvelle édition, l'accent fut mis sur le dixième anniversaire de la tempête de 1999 qui ravagea la France et mit à terre le monument.



Un panneau était spécialement dédié aux plus jeunes, pour leur apprendre de manière simple l'histoire du lieu. Ce fut un plaisir de voir des familles venir avec leurs enfants s'informer de l'histoire sur le lieu où elle s'était déroulée.

C'est bien triste, deux jours auparavant, la copie du blason fut retrouvée à terre cassée. L'original avait été dérobé le jour même où la tempête de 1999 mis à terre l'obélisque.



Cette 6^{ème} journée porte ouverte à l'obélisque fut l'occasion également de lancer officiellement le blog de l'association qui évoque entre autre cet évènement avec des photos d'époque.

Visitez le, vous y trouverez bien d'autres renseignements.

J'en profite d'ailleurs pour lancer un appel à votre contribution pour ce blog. Il est participatif. Si vous possédez des photos ou quelques documents avec le monument, n'hésitez pas à en faire profiter tout le monde par l'intermédiaire de ce blog.

<http://obelisque-epieds.over-blog.com/>

Et pour me contacter : Richard BUHAN 06 80 75 69 35 ou 02 32 36 59 16

Page précédente, l'église Saint-Martin a en premier plan un laboureur et un cimetière plus petit qu'aujourd'hui. De quand date cette vue ? A quelle date le cimetière a-t-il été agrandi ? Qui est le laboureur ? Pour ce dernier, une hypothèse avancée est que ce serait « le vieux Thorel ». Des précisions sur tous ces points, seront les bienvenues.

Les Joyeux Epis



Chers Epidoniens et Epidoniennes,

Ça y est, 2009 s'achève.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes.

Pour la seconde année, l'excellent bilan de la foire à tout nous a permis de distribuer environ 2500 € de lots.

- Notre tournoi de pétanque a été remporté par Eric Moreau chez les adultes et par Cassidy Fonkenell (qui joue mieux que son papa !) chez les petits. Bravo à tout les deux !!
- Nos lots ont rencontré de beaux succès ! A noter la chance incroyable de la petite Fiona Isabelle qui a remporté une belle quantité de lots. Quand la chance est là, elle est là ! Bravo Fiona !

Le reste des manifestations a également bien marché :

- La chasse aux œufs (voir l'article du précédent numéro du Petit Journal)
- Un peu moins de monde à notre soirée moules-frites... Ce qui s'explique par deux mariages à cette même date. En effet beaucoup de nos participants habituels étaient conviés. Nous les retrouverons sans doute l'année prochaine et longue vie aux jeunes mariés !
- La journée vélo s'est bien déroulée. Christian Carmona et Philippe Capelle, que nous remercions, nous ont fait pédaler du côté du Poteau d'Orléans. Nous nous sommes ensuite retrouvés à Serez où nous avons rechargé nos batteries avec un bon repas légèrement arrosé (hé oui, boire ou pédaler, il faut choisir !).
- La balade écolo devait être reportée mais faute de temps, nous n'avons pas pu.

Nous en sommes désolés, ce sera peut-être pour l'année prochaine !

- Au moment où nous rédigeons cet article, trois manifestations doivent encore se dérouler : la balade en calèche avec le Père Noël, la décoration du sapin et le spectacle de fin d'année des petits. Nous espérons vous voir nombreux à ces deux rendez-vous, le 12 et le 20 décembre.

Décidément, nos membres sont très productifs ! Nous avons accueilli une future bénévole : bienvenue à la petite Suzie Tailleur née en juin dernier ! Félicitations à ses parents !

Un grand merci à nos bénévoles d'un jour ! Il y en a beaucoup cette année, nous ne pouvons citer tout le monde, mais ils se reconnaîtront. Ils nous ont aidé pour nettoyer les moules, éplucher les pommes de terre, monter et démonter les stands et enfin, merci beaucoup à M. Boursin qui vient le samedi soir surveiller nos stands de foire à tout ; il nous permet de passer une bonne nuit avant une dure journée !

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine avec toute l'équipe des JOYEUX EPIS !!

Vous vous souvenez, l'an dernier à la même époque, nous avons parlé d'une des utilisations de la courgette. Une recette de soupe onctueuse.

Ce fruit légume, qui fait partie de la famille des courges, a de nombreux cousins. Dans la branche, l'espèce *Cucurbita pipo*, il y a notamment le curieux pâtisson et la citrouille vraie.

Charles Perrault indique que c'est une citrouille qui est transformée en carrosse dans Cendrillon. Une citrouille, c'est rond. Or, ce que nous montre Walt Disney est un peu aplati. Il s'agit en fait d'un potiron qui lui, fait partie d'une autre espèce dans la famille des courges : *Cucurbita maxima*.



Chez les *maxima*, il y a aussi le giraumon, le potimarron,

Ah le potimarron, qu'est-ce que c'est bon !

Et puis, pas besoin de l'éplucher pour le cuisiner. L'ouvrir et ôter les graines suffit pour la préparation à la cuisson.

Pour le couper, il est préférable de se servir d'un hachoir, car il est très dur à l'état cru. Mais cuit à la vapeur les morceaux prennent une tendreté surprenante.

Bien que sommaire, c'est fini, il n'y a plus qu'à passer à table.



C'est aussi une base pour d'autres plats. Une soupe onctueuse, sans eau, rien qu'avec du lait par exemple. Passer au blender les morceaux cuits et le lait en quantité de votre choix pour obtenir la consistance qui vous plaît le mieux. Saler, ni trop, ni trop peu. Un peu de noix de muscade. Réchauffer au micro-ondes avant de servir.

Bon appétit !

Comme toutes les Cucurbitacées, son origine américaine est indubitable. Il est bien dommage que le potimarron ne soit pas plus présent sur les étals de nos marchés et magasins.

C'est une plante cultivée depuis des temps très anciens, en particulier sur une île au nord du Japon, d'où un autre de ses noms : potiron doux de Hokkaido. Ses tiges rampantes d'environ 2 m sont moins envahissantes que celles du potiron. Mais comme lui, il est gourmand et a besoin d'un bon compost et d'eau.

Pourquoi n'en planteriez-vous pas au printemps prochain ? Les grosses graines blanches lèvent rapidement. Il faut une température de 15 à 20°C. La plante se développe vite si elle a aussi à sa disposition lumière et chaleur. Les fleurs femelles donnent naissance à des fruits jaunes qui deviennent orange à maturité (environ 2 kg). Pour éviter qu'ils ne s'abîment au contact du sol, paillez et/ou surélevez les avec une tuile par exemple.

Les potimarrons peuvent se conserver plusieurs mois, (sauf s'ils contiennent de l'eau). J'en ai vu qui se prenaient pour des noix de coco. Il faut alors les consommer sans attendre ou les congeler en morceaux.

Pour la petite charade => Qui suis-je ?

On dort dans mon premier.

Certains herbivores portent mon second sur la tête.

Mon tout est un animal mythologique.

(lit & cornes) => **La Licorne**

Détail de représentation de l'animal

[Zampieri Fresque, 1604 – 1605, Palais Farnèse, Rome](#) [Domenico](#)



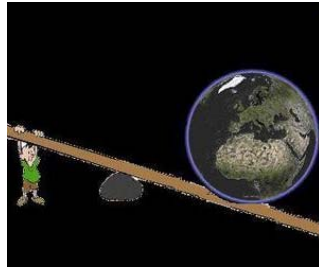
Question de droit : Un homme a-t-il le droit d'épouser la sœur de sa veuve ?

Le problème ne se posera pas puisqu'il est mort.

Quiz

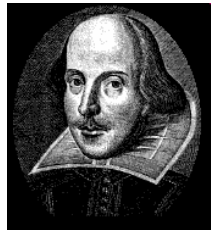
Qui a dit ?

Donnez moi un point d'appui et je vous soulève le monde ?



- 1/ - HERCULE s'adressant au géant Atlas afin de l'aider
- 2/ - ARCHIMEDE de Syracuse (Sicile) au troisième siècle av. JC.
- 3/ - Nicolas SARKOZY lors de sa visite au salon de l'agriculture de 2007.
- 4/ - C'est Sébastien CHABAL pour montrer qu'il est le plus fort.

La bonne réponse est la proposition 2

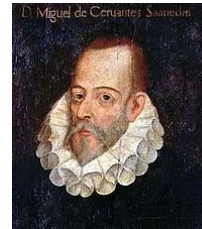


Énigme historique
le 23 avril 1616

<= Cervantes & Shakespeare =>

Sont morts à cette même date.

Mais lequel le premier ?



La réponse est Cervantès,

qui est mort 10 jours avant Shakespeare.

C'est le père Mathieu qui nous a donné la solution.

Il est un peu long et touffu dans son explication.

Nous vous la livrons in extenso :

Ben, moi, j'va vous dire. Tout ça c'est dû à la faute de ce garnement de G13. Si, si le papouet Grégoire XIII. C'est vrai qu'avec un N° pareil, il fallait s'attendre à des surprises. C'est pas forcément un bon N° pour sûr.

J'me souviens ben qu'un beau matin, le ptiot Louis Capet. Tien lui aussi, il avait le N° 13. Oui, le fils de Marie de Médicis et d'Henri le quatrième ben connu à Epieds avec sa poule au pot etc... L'était né à Fontainebleau le ptit Louis, qu'on appelait Le Juste pour lui faire plaisir, vu qu'il n'aimait pas son N°. Juste, juste, c'est à voir, enfin ça l'flattait lui, ainsi que son épouse Anne d'Autriche.

Le Louison, Il avait reçu un e.mail de Don Quichotte de la Manche et de Sancho Pança. C'était le 23 avril 1616. Une mauvaise nouvelle qui arrivait d'Espagne. Miguel de Cervantès Saedra venait de trépasser le jour même à Madrid à l'âge de 69 ans.

Le Miguel l'avait vu le jour en 1547 à Alcala de Henared, et avait été peut-être plus mercenaire qu'écrivain, mais n'était plus pour l'heure. Il avait bien rendu des services à ses maîtres, et notamment au petit Philippe 2 d'Espagne (enfant né le 21/05/1527 d'Isabelle du Portugal et de Charles Quint) qui le regretta jusqu'à sa mort le 13/09/1598.

V'là t-y pas que 10 jours après, le Loulou y r'çoit un autre e-mail, mais d'Angleterre cette fois. C'était ce laideron d'Elisabeth Tudor, la fille d'Anne de Boleyn et de Henri III de là-bas, née un beau jour de septembre 1533 le 07 précisément, qui lui écrivait.

L'e-mail, y portait la même date dit donc, le 23/04/1616. Il disait que le William Shakespeare venait de trépasser dans le village qui l'avait vu naître en 1564 : Statsford on Avon dans le Warwickshire.

L'avait dû rester coincé dans les tuyaux se dit Louison. Pas la peine de se déplacer pour assister à la mise en terre c'était dit Henri, c'est déjà fait depuis longtemps.

La vaniteuse Zabeth fut fort vexée. Mais rapiat comme elle était, elle s'est consolée en se disant que cela faisait des bouches de moins à nourrir. Il semble que la communication avec les Anglais passait déjà mal à l'époque.

Le Juste n'avait raison qu'à moitié seulement. C'est qu'il avait oublié que le G13 avait coincé la bulle le 24 février 1582, et que ce redresseur de tort avait décidé d'ajuster le calendrier avec le soleil.

C'est un peu comme actuellement, c'te foutue heure d'été et d'hiver. Allez expliquer ça aux vaches qui beuglent que l'heure de la traite se fait plus tôt ou plus tard qu'hier. N'avons pas besoin de ça, vu qu'on n'est jamais juste avec le soleil.

Pour calendrier, c'est tout pareil. On s'en moque un peu, surtout vous les citadins. Qu'est ça peu ben vous faire que l'on change de saison le 21 ou le 25 décembre. J'dis ça vu que le moine Denis le Petit, il avait poussé à la roue pour que Noël tombe juste au solstice d'hiver et qu'il croyait dur comme fer que c'était le 25. Remarquez qu'à l'époque, l'était pas le seul à croire ça.

Ce qu'a fait G13, n'était pas le premier essai. Auparavant un autre Romain, un dénommé Julien avait fait un peu la même chose avec le calendrier vague. Mais si, vous savez, le calendrier qu'utilisaient les Egyptiens depuis plus de 4000 ans (sans éprouver de gêne d'ailleurs).

Les dictateurs sont comme ça. « Pour le bien du peuple » qu'ils disent, et ils imposent leur idée, mais que le peuple ils s'en moquent.

Alors c'est comme ça, que la pauvre Thérésade Cepeda d'Avila (née en 1515, 1515 ! bizarre ça me rappelle des choses, mais quoi ?) mis du temps à mourir. Les chroniques disent que cette carmélite, (qui ne faisait pas que dialoguer car elle écrivait aussi et était beaucoup lue), est morte dans la nuit du 04/10/1582 au 15/10/1582. Vous vous rendez compte un instant de 10 jours ! Une longue agonie oui.

Pour apaiser l'angoisse infligée à la sœur par G13, Alessandro Ludovisi dit G15, en vertu des pouvoirs que lui conférait son statut de 234e représentant, la canonisa en 1622, et depuis on l'honore tous les 15 octobre.

Si je comprends bien, le référentiel n'était pas le même. Pour Miguel, c'est la date calendrier Grégorien en usage en Espagne et pour William, c'est encore le calendrier Julien qui est appliqué en Angleterre à ce moment-là, d'où pour une même désignation de date pour des événements qui ne sont pas concomitants. La mort de Cervantès est donc antérieure de 10 jours à celle de Shakespeare.

Ben oui, c'est ça. Vous le dites avec des mots savants. On voit bien que vous avez été à l'école. Vous devez en savoir des choses. Faut dire que moi l'école, je m'y ennuyais fort. Alors, j'ai attendu que ça passe.

Pour en revenir au truc de G13, ça s'est pas passé aussi bien qu'il l'aurait voulu. L'Espagne, le Portugal et Rome ont suivi à la lettre, l'injonction. La toute petite France de l'époque a attendu le mois de décembre 1582. Les Français qui se sont couchés le dimanche 09/12/1582 se sont réveillés le lundi 20/12/1582..

Remarquez que les catholiques des Pays-Bas eux se réveillèrent le jour de Noël 25/12/1582, alors qu'ils s'étaient mis au lit le 14 décembre au soir. Les protestants de ce même pays, ne connurent la mésaventure qu'en 1700.

Pour les Anglais, ce fut encore bien plus tard en 1752. Ils passèrent directement du Mercredi 02 septembre au Jeudi 14 septembre. Onze jours pour eux dites donc, et en une nuit ! Mais il y a mieux, figurez vous que...

Merci, merci beaucoup, mais il se fait tard et il faut que je vous quitte. Encore Merci.

Attendez c'est pas tout. Il y en a eu encore d'autres des retombées de la bulle du G13. Et pour sûr, il y en aura encore. Tenez.... Mais pourquoi qu'y s'en va ?

Nouveaux Jeux



Le colporteur.

Marcher, marcher, encore marcher chargé des marchandises qu'il vendait au poids, il lui fallait aussi transporter la balance et les poids de mesure. Passe encore pour porter les marchandises, mais les poids autant les réduire au minimum nécessaire.

Comment notre homme devait-il choisir sa série de poids, afin qu'il puisse faire toutes les pesées en nombres entiers depuis 1 jusqu'à 40 ?

Cette préoccupation, qui remonte à la nuit des temps, a été rapportée en 1612 par Claude-Gaspard Bachet dans l'un de ces livres : Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres.

Note destinée aux « fortiches » qui vont encore nous faire des remarques moqueuses.

Pour vous donc, donnez-nous la continuité de la série pour aller au-delà de 40.

Frère Jacques.

Du temps où les cloches d'Epieds rythmaient la vie de nos concitoyens, notre sonneur avait bien du travail.

*Pensez donc, il sonnait : les **mâtines** (en seconde partie de la nuit, vers 4 heures). Il remettait cela dès l'aube, pour les **landes**, puis c'était **prime** à la première lueur du jour, vers 7 heures du matin. Venait ensuite **tierce** vers 9 heures du matin, puis **sexe** à environ midi. Il sonnait encore **none** vers 15 heures, puis **vêpres** entre 17 et 19 heures, et enfin **complies** peu après le couché du soleil. Voilà pour les offices.*

*Il y avait aussi l'**Angélus**, matin, midi et soir, pour l'appel à cette prière en latin.*

Aussi, lorsqu'il lui fut demandé de ne faire retentir la cloche que de jour, à chaque heure, avec un nombre de tintement égal à celui de l'heure, il se senti fort soulagé.

Sachant qu'il lui fallait 3 secondes pour sonner 4 heures, dites nous le temps qu'il mettait-il pour sonner midi ?

Le problème de Camille. Maman a fait un cake aux fruits confits.

Comment le partager en 8 parts égales en seulement 3 coups de couteau ?

C'est possible car la maîtresse l'a dit.

Oui, mais comment, comment faire ?

Pouvez-vous l'aider ?

La **troisième croisade**, dont le but était de reprendre à Saladin, Jérusalem et la Terre sainte, débuta en 1189.

Y ont participé Frédéric Barberousse (empereur germanique), Philippe Auguste (roi de France) et Richard Cœur de Lion (roi d'Angleterre). 3 ans plus tard, elle s'acheva le 29-11-1192.

Ne trouvez-vous pas cela bizarre ? Mais en quoi cette date est-elle étrange ?

Dans notre village

Vous vous souvenez !

Avec le précédent numéro, nous vous demandions où avait été transférée, lorsque le château d'eau fut construit à la place du réservoir, la petite borne fontaine qui se trouvait juste au pied de ce dernier.

C'était très facile puisqu'elle est la première chose qui attire l'oeil lorsque que l'on se trouve à l'entrée du cimetière qui sert d'écrin à notre église Saint-Martin.



Cité Gazon.

Où est le gazon ? question lors d'une promenade dans notre village.

Interrogation frappée au coin du bon sens.

Sachez qu'il n'est pas question de graminées.

Il s'agit d'un nom de famille. Une famille d'Epieds. Un petit tour dans notre cimetière vous le confirmera.



Jean Emile Gazon, mécanicien et veuf, décède le 07/04/1963 sans héritier.

Dans son testament olographe du 06/02/1963, il fait donner à la commune d'Epieds 1,5 ha de terre située dans le lieu-dit « haut de la bonne mare », une longue pièce débouchant sur le chemin rural de Saint-André à Breuilpont (section D n°16 sur le plan cadastral à l'époque). Ce don fut estimé à 5250 F, ce qui équivaldrait aujourd'hui à 7052 €

En contrepartie, le donateur demandait que la commune entretienne son caveau, celui de sa mère et que l'on y jette 2 fois l'an du « mort herbe ». Souhait scrupuleusement respecté.

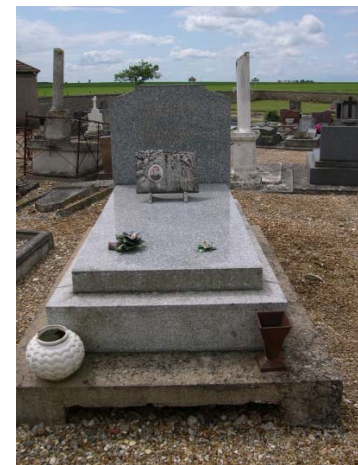
Ce terrain éloigné de la zone d'habitation, fut échangé en 1976 contre un autre en limite (à l'époque) du village sur le lieu-dit « champs têtus ».

Après des travaux de viabilisation sur cette zone, il fut vendu en lots l'année suivante.

C'est aussi en cette année 1977, en décembre, que fut décidée la désignation des rues et la numérotation des habitations. La friche communale prit le nom de « place de la mairie ». Elle devint « place Henri IV » lors d'une grande manifestation à Epieds le 08 mai 1990 pour célébrer le quadricentenaire de la « bataille d'Ivry ».

Reportez- vous au n° précédent pour un récit de cette bataille du 14 mars 1590.

Tous les anciens n° du « Petit Journal d'Epieds » sont consultables sur <http://www.lesjoyeuxepis.com/> .



Yponomeute et Pipistrelle

Avez-vous remarqué cette année dans certains pommiers, des boules soyeuses. Elles ressemblaient à celles construites par les chenilles processionnaires dans les pins. Ce n'était pas ces dernières, mais des yponomeutes les responsables. *Yponomeuta malinellus*, est une Teigne dont les chenilles vivent en colonie, abritées dans des toiles soyeuses réunissant les pousses et feuilles qu'elles dévorent.



Les oeufs, disposés en plaques de 20 à 60 sur les petits rameaux, éclosent en automne mais les chenilles restent sous la coque commune qui recouvre l'ensemble de la ponte. Elles ne quittent cet abri qu'en avril. Vivant en mineuses de feuilles durant le premier stade, elles sortent et commencent ensuite la confection de leur toile collective.



Les papillons volent la nuit en juillet.

Ce sont des animaux futés. En effet, les chenilles grandissent à l'abri de l'attaque des oiseaux rebutés par la toile collective, et les adultes en ne sortant que la nuit ne risquent pas de se faire manger du moins par ces mêmes oiseaux. Remarquez au passage que le plus grand nombre de lépidoptères (des papillons si vous préférez) adoptent la même attitude : vol de nuit.

Comment protéger nos pommiers de ces voraces ?

Enlever les nids de chenilles et les brûler est radical. Se faire aider pour limiter la prolifération n'est pas interdit du tout.

S'il est allié précieux, c'est bien la chauve-souris. Animal très bien considéré en Pologne, Macédoine, Chine....

Ses ancêtres étaient déjà présents sur terre il y a 50 Millions d'Années (2 MA pour le genre Homo et 0.2 MA avec Homo sapiens).

Ces petits animaux volants représentent aujourd'hui (avec près d'un millier d'espèces) le second ordre des mammifères (les chiroptères), n'étant devancé que par l'ordre des rongeurs (avec lequel il n'a rien à voir).

Parmi les mammifères, la chauve-souris est l'animal de tous les records. Le plus petit *Craseonycteris thonglongyai* avec à peine 2 grammes (équivalent à celui de la musaraigne européenne) mesure environ 2 cm. Le plus grand *Pteropus vampyrus*, 1,7m d'envergure pour environ 1 kg. Le plus bruyant *Noctilio leporinus*, 140 décibels. Le plus grégaire *Tadarida brasiliensis* en colonies de plusieurs millions d'individus. La langue la plus longue, 8.5 cm pour *Anoura fistulata* (une fois et demi la longueur de son corps).

Chez nous, toutes les espèces de chauves-souris sont intégralement protégées par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 relatif à la protection des mammifères selon l'article L.411-1 du Code de l'Environnement et 19 espèces sont classées dans la liste rouge de la faune menacée dont 13 espèces sont présentes sur la liste rouge mondiale.

Et si nous donnions un petit coup de pouce en leur offrant des abris pour continuer d'exister ?

Aidons au moins *Pipistrellus pipistrellus*, la plus petite espèce d'Europe et l'une des plus commune de France.

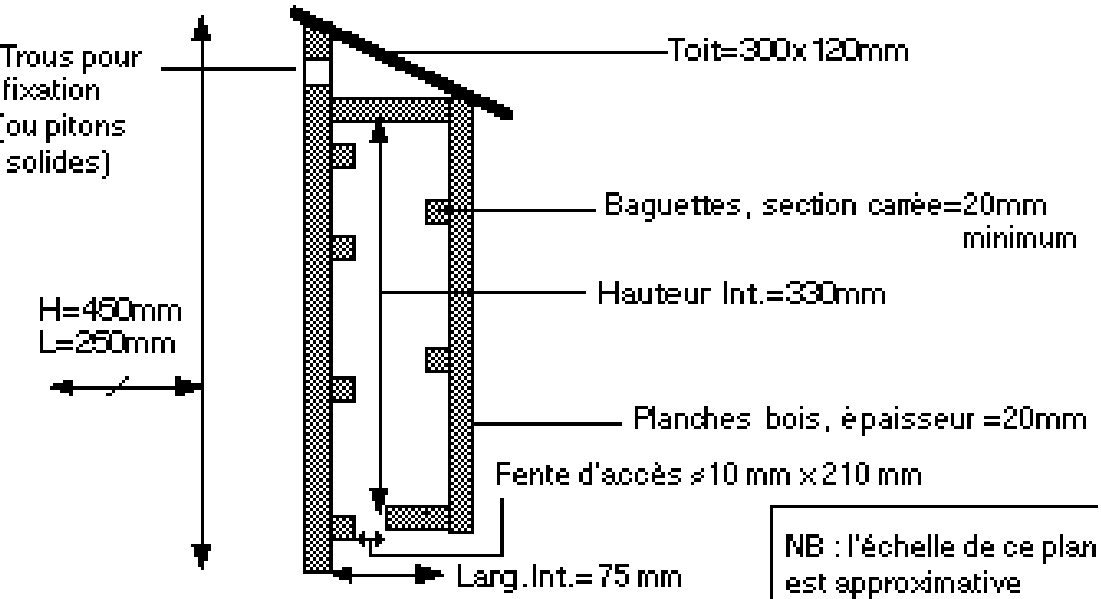
Yponomeute et Pipistrelle

N'est-elle pas mignonne cette jolie Pipistrelle. ?
Elle ne ferait certainement pas de mal à une mouche.
Une mouche ? Heu, dans ce cas, ce n'est pas certain.

Nocturne, elle sort de 5 à 35 minutes après le coucher du soleil, mais auparavant elle en aura discuté avec les copines, un babillage audible.

En chasse, elle émet des ultrasons.

Son activité est normalement intermittente toute la nuit pendant une période de 8 h au maximum.



Elle consomme surtout des petits insectes (jusqu'à 3000 insectes par nuit) mangés en vol.

Sa longévité est en moyenne 4 ans (maxi : 16 ans)
En moyenne une femelle a 1 petit tous les 2 ans qui pèse de 1 à 1.4 g, puis 4 à 4.3 g à un mois (l'invasion n'est pas à craindre).

Ses dimensions sont modestes :

de 33 à 51 mm de long
pour un envergure de 180 à 240 mm
et un poids de 3,5 à 8g.

Chaque Pipistrelle possède plusieurs gîtes.
Elle ne construit pas de nid, et ne commet donc pas de dégâts comme les rongeurs.
Elle utilise les possibilités qu'elle trouve.

Nichoïr pour Pipistrelle

A installer sur façade ou un tronc bien exposé, à une hauteur de 4 à 5 m.

Soignez les ajustages, il ne doit pas y avoir de trou autre que l'entrée.

Employer du bois le plus épais possible.

Ne peignez pas le nichoir et ne poncez pas l'intérieur.

Important : Abstenez-vous absolument de toute visite entre Octobre et Mai.

Une chauve-souris réveillée en plein hiver risque la mort !





Epièds (27730) vu du ciel par Google Map (document visualisé le 08/12/2009).